



L'ALLEMAND au Lycée Charles PEGUY

- *Section européenne*

- *Section ABIBAC*

LYCEE CHARLES PEGUY

☎ 02.38.22.62.54

☎ 02.38.51.01.36

ce.0451526p@ac-orleans-tours.fr

Cours Victor Hugo

45074 ORLEANS Cedex 2

PRESENTATION

Ouvertes respectivement en 2002 et 2005 au Lycée Charles Péguy, les sections européenne allemand et Abibac ont pour objectif d'offrir aux élèves un horaire renforcé de langue ainsi que l'enseignement d'une ou plusieurs matières en allemand. Au terme de l'année de 2^{nde}, les élèves peuvent choisir leur filière (L, ES, S) tout en continuant de suivre les enseignements spécialisés.

LES ENSEIGNEMENTS

Section européenne :

- Un horaire renforcé en Langue.
- 1 heure hebdomadaire de cours avec un assistant,
- 1 heure à 1 heure 30 d'histoire-géographie en Allemand, selon les niveaux.

Section Abibac :

- 3 heures de langue et civilisation,
- Selon les niveaux, 3 ou 4 heures d'histoire - géographie dispensées en allemand (à la place du cours en français),
- 3 heures de littérature allemande (étude d'œuvres complètes).

DES CONTACTS RENFORCES AVEC LES PAYS DE LANGUE ALLEMANDE

Section européenne : suivant les années,

- un échange et/ou un voyage d'une semaine en Allemagne, avec des visites adaptées aux programmes,
- et/ou la possibilité de faire un échange de 4 à 8 semaines avec scolarisation : séjour des jeunes Français en Allemagne de mi-mai à mi-juillet, accueil des jeunes Allemands à différentes périodes de l'année de 2^{nde} ou de 1^{ère}.

Section Abibac :

- En 2^{nde}, un échange obligatoire de 4 à 8 semaines avec scolarisation : séjour des jeunes Français en Allemagne de mi-mai à mi-juillet, accueil des jeunes Allemands à différentes périodes de l'année de 2^{nde} ou de 1^{ère}.
- Suivant les années, en 1^{ère} ou Terminale, un voyage d'étude d'une semaine en étroit rapport avec les programmes d'histoire-géographie, de littérature et de civilisation.

MODALITES DU BACCALAUREAT :

Section européenne :

- Epreuve écrite et orale d'allemand, identique à celle des germanistes non-spécialistes. Note minimum à obtenir : 12 sur 20.
- Epreuve orale spécifique : présentation d'un document inconnu portant sur le programme d'histoire et de géographie de Terminale, et entretien avec le jury. Note minimum à obtenir : 10 sur 20.

Section Abibac :

- 2 épreuves de littérature allemande (1 écrit, 1 oral),
- 1 épreuve écrite d'histoire et de géographie
- Les candidats ne passent pas les épreuves françaises de LV1 ni d'histoire – géographie ; les notes obtenues en allemand seront traduites en notes françaises pour le baccalauréat français.
- Pour recevoir le double diplôme, les candidats doivent obtenir d'abord le baccalauréat français, puis l'Abitur avec la note minimale de 4 (notation allemande).

LES CONDITIONS D'ENTREE

Tout élève intéressé par l'allemand (notamment par la littérature pour les candidats à l'Abibac) et par l'ouverture à la diversité des cultures est invité à poser sa candidature en vue d'entrer en section européenne ou Abibac. Un niveau général solide et de bonnes capacités de travail sont nécessaires, sans pour autant avoir des origines allemandes ou être bilingue ! Le plus important est d'être habité par une motivation à toute épreuve !

Il est préférable d'avoir étudié l'allemand en LV1 au collège, toutefois les sections sont aussi ouvertes à des élèves de LV2 très motivés et possédant déjà une bonne maîtrise de la langue après 2 années. Ils sont alors considérés comme des élèves de LV1.

Les élèves se portant candidats doivent constituer un dossier qu'ils pourront demander par le biais de leur collège et qui comportera, entre autre, l'avis détaillé du professeur d'allemand.

En mai, une commission examine les dossiers. Seuls les candidats à l'Abibac sont conviés à un court entretien. Sont retenus les élèves considérés aptes à suivre les enseignements spécifiques de la section demandée.

POURSUITE D'ETUDES APRES UN BACCALAUREAT MENTION EUROPEENNE OU L'ABIBAC

Grâce à leur maîtrise de la langue allemande, l'accès aux études supérieures est facilité, notamment dans les pays germanophones, et quelles que soient les filières envisagées (aussi bien scientifiques que littéraires, juridiques, commerciales, etc.). Au terme des 3 années, les élèves ont en effet acquis des connaissances culturelles et linguistiques solides ainsi que des méthodes de travail efficaces.

Afin de compléter cette information, nous vous invitons à consulter le site du lycée Charles-Péguy (<http://lyc-charles-peguy-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr>) où vous trouverez des exemples d'activités de ces sections et les parcours d'études de nos anciens élèves.